



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

📍 Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

☎ 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

✉ contact@snudifo13.org



samedi 4 avril 2026

CARTE SCOLAIRE

157 fermetures de postes dont 141 classes...

INACCEPTABLE !!!



Lors du **CSAD** de jeudi 2 avril et du **CDEN** du vendredi 3 avril, le DASEN a arrêté son projet de carte scolaire.

Comme attendu, c'est une **avalanche inédite de fermetures de classes** pour notre département :

157 fermetures de postes qui se décomposent ainsi :

- 103 fermetures de classes
- 38 fermetures de classes dédoublées
- 8 postes ASH
- 8 postes "hors la classe" (CPC, référent DSDEN)

99 ouvertures de postes qui se décomposent ainsi :

- 72 ouvertures de classes
- 14 ouvertures de classes dédoublées
- 4 postes ASH
- 3 postes TPS
- 6 postes "hors la classe"

[\[ICI les mesures de fermetures\]](#) [\[ICI mesures d'ouvertures\]](#)

C'est une saignée inacceptable !

Nous mesurons tous concrètement les conséquences des **choix budgétaires du gouvernement Macron-Lecornu**. Un budget adopté par 49-3 qui donne la priorité à l'armement : le nouveau porte-avion est estimé à 12,5 milliards d'euros **équivalent à lui seul à 8000 postes d'enseignants !**

Sacrifier l'Education nationale dans ce budget d'austérité n'est pas une fatalité, **c'est un choix politique assumé par le gouvernement...** mais ce n'est pas le nôtre, ce n'est pas celui des personnels, des parents d'élèves et des élus qui se sont rassemblés devant la DSDEN à l'occasion des instances carte scolaire pour réclamer l'annulation de la fermeture ou l'ouverture d'une classe.

Pour le SNUDI FO 13, il est impossible de cautionner ces choix, dictés par une enveloppe fermée de postes attribués par le ministère au département.

Le **prétexte de la baisse démographique** ne peut justifier à elle seule la suppression de 157 postes et la fermeture de 141 classes. Il y aura certainement plus de 3000 élèves en moins dans le département à la prochaine rentrée, mais rapporté aux 1130 écoles du département, cela représente **une moyenne de 2,7 enfants en moins par école !**

Pour FO, cette baisse démographique devrait être une opportunité pour améliorer enfin les conditions d'enseignement **en allégeant les effectifs par classe**, qui restent parmi les plus élevés d'Europe... et non pour supprimer massivement des postes !

[\[Lire ICI la déclaration liminaire du SNUDI FO 13 au CSASD\]](#)

La défense des dossiers avant tout !

Le SNUDI FO 13 a défendu sans relâche la cinquantaine de dossiers confiés par les équipes enseignantes.

Nous avons fait état des réajustements des remontées d'effectifs afin de reconsidérer la mesure de carte scolaire envisagée. Comme chaque année en effet, entre les résultats de l'enquête lourde de novembre et la réalité du terrain avec les inscriptions en cours d'année, non validées dans ONDE, l'écart peut être important. Nous avons également fait état des difficultés rencontrées par les équipes, notamment concernant l'inclusion scolaire et le manque de moyens...

Nous avons également dénoncé le retrait des moyens consacrés à l'enseignement spécialisé : fermeture d'ULIS, des postes en CMPP, en SESSAD, IME, l'absence de création de postes UPE2A alors que les besoins sont criants.

Le DASEN a confirmé sa méthode pour les fermetures :

Il a travaillé par **blocs d'IPS** pour permettre à certaines écoles hors éducation prioritaire de bénéficier de seuils favorables :

Seuils de fermeture appliqués :

- **Bloc 1 (IPS 60-75) : pas plus de 20,5 élèves** après fermeture (correspond globalement à REP+)
- **Bloc 2 (IPS 75,1-95) : pas plus de 23 élèves** après fermeture (correspond globalement à REP élargi)
- **Bloc 3 (IPS 95,1-120) : pas plus de 25 élèves** après fermeture

Pour les dispositifs de dédoublement : seuil à 15 élèves

A l'issue des GT et du CSASD, le DASEN a accepté de revoir uniquement une vingtaine de situations :

12 annulations de fermetures :

- EE Jacques Prévert AIX EN PROVENCE
- E.P Albaron ARLES

- EM Anaïs Gibert ARLES
- EE Simone Thoulouze CARRY LE ROUET
- EE Paul Cézanne GARDANNE
- EP Claudie Haignere LES PENNE MIRABEAU
- EE Friedland MARSEILLE 6e
- EE Saint Barnabé MARSEILLE 12e
- EE Verduron-Haut MARSEILLE 15e
- EM La Tour MIMET
- EE SAINT ETIENNE DU GRES
- EE Jules Ferry ISTRES (dédoublément)

8 nouvelles ouvertures :

- EM Victoria Lyles ARLES (dédoublément)
- EE Paul Langevin BERRE L'ETANG
- EE La Soude MARSEILLE 9e
- EE St Just Centre 1 MARSEILLE 13e
- EE Malpassé les Oliviers MARSEILLE 13e
- EE Croix Rouge Campagne MARSEILLE 13e (dédoublément)
- EE Merlan Cerisaie MARSEILLE 14e
- EP Robert Lagier MEYREUIL

4 annulations d'ouverture :

- EM Les Terrils Bleus GARDANNE
- EM Beau Soleil GARDANNE
- EE Pierre Medes France ISTRES
- EE Merlan MARSEILLE 14e

Situations à surveiller d'ici la rentrée :

- EM Jean Buon ARLES : gel du poste dans l'attente des inscriptions
- EM MOURIES : confirmation du local disponible pour ouverture
- EE Saint Antoine Palanque MARSEILLE 15e : ouverture d'un dédoublement supplémentaire
- EM Arc en Ciel ENSUES : ouverture à surveiller
- EM F. Dijon Eyragues : ouverture à surveiller
- EE Bois Luzy : ouverture à surveiller

La situation de ces écoles sera réexaminée en juin, voire en septembre et des ouvertures provisoires (CAS) pourraient être décidées.

Le DASEN confirme qu'il ne procédera à aucune fermeture supplémentaire à la rentrée.

RESULTATS DU VOTE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

- **POUR** : Aucune voix
- **CONTRE** : 6 voix (FO, FSU, CGT)
- **ABSTENTION** : 2 voix (UNSA)

Le projet du DASEN n'ayant pas fait l'objet d'un vote **unanime CONTRE** (en raison de l'abstention de l'UNSA), il n'est pas tenu de convoquer un nouveau CSA-D dit « de repli » pour soumettre à nouveau un projet.

En conséquence, les opérations de carte scolaire se sont conclues lors du CDEN du vendredi 3 avril.

Le DASEN doit désormais transmettre son projet à la **Préfecture** dans un délai de 8 jours. Le Préfet peut alors soit le valider en l'état, soit demander des ajustements sur certaines situations.

Quelles suites pour le SNUDI FO 13 ?

Les annonces de fermetures de classes ont provoqué partout une réaction immédiate et spontanée des personnels et des parents d'élèves : **les blocages d'écoles, les rassemblements, les grèves se multiplient aux 4 coins du département, comme du pays !**

La bagarre pour obtenir l'annulation des 1 891 fermetures des postes au niveau national n'est pas terminée !

Le SNUDI FO 13 restera aux côtés des équipes enseignantes, des parents d'élèves et des élus qui continuent à se mobiliser pour refuser la fermeture ou obtenir l'ouverture de leur classe.

Les délégués FO resteront disponibles pour **accompagner les délégations** qui demanderont audience au DASEN ou au Préfet.

Dans l'immédiat, nous demandons au DASEN d'attribuer les derniers moyens alloués au département sur les situations d'écoles les plus sensibles et de s'adresser au ministre pour obtenir une enveloppe de postes supplémentaires pour permettre l'ouverture des classes nécessaires.

Réunissons-nous dans nos écoles et décidons la grève !

Amplifions la mobilisation et faisons pression pour arracher nos postes !

De l'argent pour l'Ecole publique, pas pour la guerre !

***Abandon des suppressions de postes,
création des postes nécessaires !***

**Adhérez ou réadhérez au SNUDI FO 13
pour l'année 2026 !**



C'EST NOUVEAU!

**Vous pouvez désormais utiliser
HelloAsso pour adhérer en ligne
au SNUDI FO 13 et régler par
CB en une seule fois !**

[Adhérer en ligne
par CB](#)

[Télécharger le
bulletin 2026](#)

**Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses
adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de**

droits !

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2027 et vous pouvez **déduire 66% de votre cotisation** dans votre déclaration d'impôt 2027 (revenus les revenus 2026)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

